

DEPARTEMENT DE HAUTE-SAVOIE ----- Arrondissement de Saint-Julien-en-Genevois	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES USSES ET RHONE Séance du 10 Avril 2018
Nombre de Conseillers : En exercice : 37 Présents : 27 Absents : 4 Pouvoirs : 6 Votants : 34 Pour : 34 Contre : 0 Nul : 0 Abstention : 0 N° CC 87/2018	L'an deux mille dix-huit, le dix avril à vingt heures, le Conseil Communautaire Ussets et Rhône dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au siège de la CCUR, sous la présidence de Monsieur Paul RANNARD Date de convocation : 04 Avril 2018 Présents : Mesdames Carine LAVAL, Estelita LACHENAL, Marthe CUTELLE, Carole BRETON, Paulette LENORMAND, Christine VIONNET. Messieurs Patrick BLONDET, André-Gilles CHATAGNAT, Alain CAMP, Paul RANNARD, Louis CHAUMONTET, Emmanuel GEORGES, Thierry DEROBERT, Christian VERMELLE, Alain CHAMOSSET, Joseph TRAVAIL, André BOUCHET, Jean-Paul FORESTIER, Jean-Louis MAGNIN, Bernard REVILLON, Gilles PASCAL, Jean VIOLLET, Alain LAMBERT, Michel BOTTERI, Gilles PILLOUX, Stéphane BRUN, Jean-Yves MÂCHARD. Pouvoirs : Mesdames Mylène DUCLOS donne son pouvoir à Carole BRETON, Anne-Marie BAILLEUL donne son pouvoir à Stéphane BRUN, Messieurs Guy PERRET donne son pouvoir à Gilles PILLOUX, Grégoire LAFAVERGES donne son pouvoir à Christine VIONNET, Bernard CHASSOT donne son pouvoir à Patrice GAILLARD, Bernard THIBOUD donne son pouvoir à Carine LAVAL. Absents : Bruno PENASA, Pascal COULLOUX, Corinne GUISEPPIN, Alain GOYARD Mme Paulette LENORMAND est désignée secrétaire de séance

OBJET : SOCIAL – Multi-accueil de Minzier – Plan de financement

Considérant que la Communauté de Communes Ussets et Rhône est compétente en matière de petite enfance et qu'elle gère trois multi-accueils d'une capacité totale de 65 places dans les communes de Seyssel Ain, Frangy et Chêne-en-Semine.

Considérant que la Communauté de Communes Ussets et Rhône mène deux projets de multi-accueils à Seyssel Haute-Savoie (23 places) et Minzier (20 places).

Considérant que le site du Pont-Fornant à Minzier est de rayonnement intercommunal dans la mesure où il dispose d'une zone de chalandise constitué du nord de la Communauté de Communes Ussets et Rhône.

Considérant que le plan de financement du multi-accueil de Minzier est établi et que celui-ci peut faire l'objet de demandes de subventions.

Le Président propose que la Communauté de Communes Ussets et Rhône valide le plan de financement indiqué ci-dessous :

- Estimation des dépenses (hors taxes) :

Frais d'études :	48 300 €	10,0 %
Montant des travaux :	420 000 €	87,3 %
Frais de maîtrise d'œuvre :	12 800 €	2,7 %
Total :	481 100 €	
- Plan de financement prévisionnel (hors taxes) :

Département de Haute-Savoie (FDDT) :	96 220 €	20,0 %
État – Contrat de ruralité – FSIL :	144 300 €	30,0 %
CAF de Haute-Savoie :	144 300 €	30,0 %
CC Ussets et Rhône (fonds propres) :	96 220 €	20,0 %
Total :	481 100 €	

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

ACCEPTÉ de créer un multi-accueil à Minzier, sur le site du Pont-Fornant.

ESTIME les dépenses de réalisation à un coût total de 481 100 € HT.

DEMANDE une subvention au Conseil départemental de Haute-Savoie, au titre de la FDDT, à hauteur de 20 % des dépenses.

DEMANDE une subvention à l'État au titre du Contrat de ruralité (FSIL), à hauteur de 30 % des dépenses.

DEMANDE une subvention à la Caisse d'allocation familiale de Haute-Savoie, à hauteur de 30 % des dépenses.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents

Pour extrait conforme,

Le Président,

Paul RANNARD



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.